Outlook

ASPHALTE

De CA SCCLV <ca.campinglacvert@gmail.com>
Date Lun 2024-09-30 19:09

30 septembre 2024

Bonjour à tous les membres du SCCLV,

ASPHALTAGE

La Municipalité de Val-des-Bois nous a avisé de plusieurs demandes d'information ou de permis relatives à des travaux d'asphaltage; les demandes proviennent surtout des propriétaires dans le 4 saisons.

Actuellement, la Municipalité n'émet pas de permis d'asphaltage et des discussions en comités auront lieu afin de revoir leur compréhension des enjeux et du libellé réglementaire ainsi que d'établir une position juste et uniforme de la réglementation.

Par ailleurs, il est à noter que TOUTE demande de construction, rénovation, modification, etc. doit être adressée et approuvée par le CA via l'adresse ca.campinglacvert@gmail.com avant même de demander l'autorisation de la Municipalité et/ou d'entreprendre les travaux.

Merci.

CA, SCCLV